



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique agricole

Question écrite n° 82572

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le rapport concernant l'agriculture familiale rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de rendre contraignantes les directives pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts de la FAO afin de garantir aux agriculteurs un accès à la terre, à l'eau et aux semences. Il lui demande de lui indiquer sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans son rapport concernant l'agriculture familiale, le conseil économique, social et environnemental préconise de rendre contraignantes les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. La France a participé activement au processus d'élaboration de ces directives volontaires, adoptées le 11 mai 2012 par le comité de la sécurité alimentaire mondiale. Ce texte est pour l'instant d'application volontaire. La transcription de ces directives dans le droit des États relève de leur volonté, aucune instance internationale n'étant habilitée pour imposer leur application au niveau des législations nationales. Bien qu'elles demeurent d'application volontaire, ces directives représentent un cadre reconnu par les différentes instances internationales (G7/G8, G20, FAO, OCDE...) relative à la bonne gouvernance foncière et sont, de fait, de plus en plus appliquées sur le terrain. La France est très active dans le plaidoyer en vue de permettre la mise en application de ces directives volontaires et incite les pays à les inscrire dans leur droit national.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82572

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4843

Réponse publiée au JO le : [1er septembre 2015](#), page 6649